Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 035-213502685-20260609-26_06_05-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 09 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GANTON, dûment convoqué le 5 juin, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme Fabienne GLET, Maire.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	11
Présents	10
Votants	9
Vote	
Pour	9
Contre	0
Abstention	0

Date de convocation : le 05 juin 2026

Étaient présents : Lénaik BELLEIL, Lucie BERTHOU, Nadine BOUVIER, Marc CHRISTIE, Fabienne GLET, Léonard GLO, Magali LAIGLE, Anselme MASSIOT, Fanny RIGAULT PIVAN Charles TEMPLÉ

Ont donné procuration : /

Absents excusés : Sylvain DENIS

Secrétaire de séance : Fanny RIGAULT-PIVAN

DELIBERATION 2026 – 06 – 05
ASSOCIATION ST GANT'ÉOLE : ADOPTION DE LA SUBVENTION 2026

Commentaire *: Marc CHRISTIE en tant que membre de l'association St Gant'éole ne prend pas part au vote*

Madame le Maire présente au conseil municipal le dossier de demande de subvention de l'association St Gant'éole reçue en mairie. Après avoir pris connaissance et analysé les demandes, le Conseil Municipal propose de reconduire le montant octroyé en 2025 à l'association pour l'année 2026, soit 130€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ATTRIBUE une subvention de 130€ à l'association Saint-Gant'éole,

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document afférent à cette décision.

Pour certifié conforme,
Le Maire
Fabienne GLET

Le secrétaire de séance
Fanny RIGAULT PIVAN

Affichée le 26/06/2026
CM_26_06_05